

L'attribution des compléments financiers pour l'inclusion des participants ayant moins d'opportunités est fixée selon les obstacles suivants :

CATEGORIES D'OBSTACLES	MONTANT	PROFILS ELIGIBLES	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS
<b>HANDICAP</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les <b>incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles</b> .	<b>Certificat médical</b> (daté de <b>moins de 6 mois</b> et signé par un médecin agréé) ou <b>carte d'invalidité</b> , attestant que le participant est considéré comme gravement handicapé conformément à la réglementation nationale. <b>Ce certificat devra, si possible, montrer le % d'handicap du bénéficiaire.</b>
<b>PROBLEMES DE SANTE</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les problèmes de santé suivants : 1. Les maladies de <b>longue durée</b> 2. Les maladies <b>chroniques</b> 3. Toute autre situation liée <b>à la santé mentale</b>	<b>Certificat médical</b> (daté de <b>moins de 6 mois</b> et signé par un médecin agréé) attestant que le participant souffre d'un problème de santé qui entraîne <b>une charge financière supplémentaire pendant la mobilité physique à Nantes U.</b>
<b>OBSTACLES SOCIAUX</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les obstacles liés à la <b>situation familiale</b> :  1. Participant qui est <b>parent</b> (en particulier un parent isolé) Pour ce profil : → Au moins un enfant est pris en charge pendant toute la durée du séjour → Le financement supplémentaire est versé quel que soit le nombre d'enfants participant à la mobilité  2. Participant qui est <b>orphelin</b>	<b>Certificat officiel</b> attestant de la situation famille, tel qu'une <b>copie du livret de famille</b> ou équivalent.
<b>OBSTACLES ECONOMIQUES</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe : 1. Les personnes qui ont un <b>faible niveau de vie ou un faible revenu</b> 2. Les personnes qui dépendent du <b>système de protection sociale</b>	<b>Certificat d'une autorité nationale compétente</b> (ex : protection sociale, gouvernement). <b>Pour un pays dans lequel aucun système de protection social n'est disponible : attestation sur l'honneur d'un des parents du participant.</b>

<b>OBSTACLES GEOGRAPHIQUES</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les participants issus d' <b>une zone rurale</b> .	<b>Document prouvant l'adresse</b> du participant (facture d'énergie, d'eau, bail etc.). <b>Si le document justificatif n'est pas au nom de l'étudiant : attestation d'hébergement signé d'un des parents.</b>
<b>AUTRES</b>	250 € / mois	Cette catégorie regroupe les participants qui : 1. ont le statut réfugié 2. Sont demandeurs d'asile	<b>Décision d'octroi de l'asile ou de la protection subsidiaire</b> , comme un permis de séjour. <b>+ Passeport - pour les demandeurs d'asile, passeport spécial pour les étrangers, autre(s) document(s) d'identification.</b>

### CONDITIONS :

- Pour faire la demande de complément financé, le participant devra fournir un justificatif (listé ci-dessus) et une attestation sur l'honneur, au moment de sa candidature.

L'établissement d'origine devra valider la demande de complément financier, en **cosignant la déclaration sur l'honneur** du participant.

Les documents prouvant l'éligibilité à un complément financier doivent être archivés, par les deux établissements, pendant au moins cinq ans et doivent être fournis sur demande en cas de contrôle de l'Agence Erasmus +.

- Il n'est possible de répondre **qu'à un seul critère fixé** pour les participants ayant moins d'opportunités.
- Tout complément accordé à des étudiants est couvert par la subvention accordée à Nantes Université par l'agence nationale Erasmus + France.
- Les compléments inclusion sont accordés aux participants sous réserve de budget disponible au moment de leur candidature. Si le nombre de participants pouvant prétendre à un complément est supérieur au budget disponible, Nantes Université se réserve le droit de :
  1. Réduire la durée prévue des mobilités (6 mois au lieu d'un an par exemple)
  2. Proposer la mobilité sans compléments inclusion